



Formulaire d'inscription

Informations de l'élève

- Nom :
- Prénom :
- Date de naissance :/...../.....
- Adresse :
.....
.....
- Responsable 1 :
- Téléphone :
- Adresse mail :
- Responsable 2 :
- Téléphone :
- Adresse mail :

Choix de l'atelier

Veuillez cocher l'atelier correspondant à l'âge de l'élève ainsi que le jour souhaité :

Les MIMINES (4-6 ans)

120 CHF / mois
1h15 d'atelier

- ☐ Lundi 14h15 ☐ Mardi 14h15
☐ Mercredi 10h ☐ Jeudi 14h15

Les PETITES MAINS (6-8 ans)

150 CHF / mois
1h30 d'atelier

- ☐ Lundi 16h ☐ Mercredi 14h
☐ Jeudi 16h

Les MAINS HABILES (8-12 ans)

150 CHF / mois
1h30 d'atelier

- ☐ Mardi 16h ☐ Mercredi 16h
☐ Vendredi 16h

Conditions d'inscription

- L'inscription est valable pour le semestre (Septembre/Janvier & Février/Juin).
- Un cours d'essai est proposé au tarif de **20 CHF**. Ce montant sera **déduit** de l'abonnement si l'inscription est confirmée.
- Les tarifs mensuels sont :

Mimines : 120 CHF / mois

Petites Mains : 150 CHF / mois

Mains Habiles : 150 CHF / mois

Les factures sont envoyées par mail chaque fin de mois, les paiements sont à faire **au plus tard le 05 du mois**.

- ☐ Je déclare avoir lu et accepté les **Conditions Générales de Vente** des ateliers Bobine.
- ☐ J'autorise les responsables des ateliers Bobine à prendre les mesures nécessaires en cas d'urgence médicale, si je suis injoignable.
- ☐ J'autorise les ateliers Bobine à utiliser des images de mon enfant prises dans le cadre des ateliers, à des fins de communication

Date :

Signature du représentant légal :



Conditions Générales de Vente

1. Objet

Les présentes conditions générales de vente ("CGV") régissent l'inscription et la participation à Delphine Berthier - Bobine Ateliers – IDE : CHE-397.268.418, des ateliers de coutures et loisirs créatifs, destinés aux enfants âgés de 4 à 12 ans et des stages de coutures pour les adultes. Elles sont établies conformément à la législation en vigueur en Suisse.

2. Cours d'Essai pour l'abonnement semestriel

Les élèves peuvent participer à un cours d'essai avant toute inscription définitive. Le cours d'essai est payant (**CHF 20.-**) et doit être réglé en amont de la séance.

Sauf indication contraire écrite du représentant légal dans les **72 heures** suivant le cours d'essai, l'inscription est considérée comme confirmée.

- En cas d'inscription confirmée, le montant du cours d'essai sera déduit de la facture du premier mois.

3. Inscription et Engagement

Abonnement : L'inscription à Delphine Berthier - Bobine Ateliers se fait pour un semestre. Elle engage l'élève à participer aux ateliers selon le planning défini au moment de l'inscription.

Les ateliers n'ont pas lieu pendant les congés scolaires et les jours fériés selon le calendrier officiel du canton de Vaud.

Workshop adulte : L'inscription à Delphine Berthier - Bobine Ateliers se fait pour un cours à une date déterminée. Elle engage l'élève à participer à l'atelier selon le jour et l'horaire défini.

Les ateliers n'ont pas lieu pendant les congés scolaires et les jours fériés selon le calendrier officiel du canton de Vaud.

4. Modalités de Paiement

Le règlement des frais d'abonnement se fait par semestre selon l'échéancier suivant :

- 1er semestre : paiement à l'inscription (septembre - janvier).
 - 2ème semestre : paiement avant la fin du premier semestre (février - juin).
- Le non-paiement des frais entraîne la suspension de l'inscription jusqu'à régularisation.

Le paiement se fait par virement bancaire au moyen d'une facture QR envoyée par mail avant le début du mois suivant, il est à effectuer **avant le 05 du mois** à venir.

Le règlement des frais des workshops adultes se fait au plus tard **7 jours avant** la prestation, par virement bancaire au moyen d'une facture QR envoyée par mail.

5. Conditions de Résiliation

Toute résiliation en cours d'année doit être effectuée par écrit avec un préavis d'un mois avant la fin du semestre en cours. Aucun remboursement ne sera effectué pour un semestre déjà entamé.

6. Absences et Annulations

Abonnement semestriel

Les absences, quelle qu'en soit la raison, ne donnent lieu à aucun remboursement ni report des séances. En cas d'annulation d'un atelier par l'organisation (ex. force majeure), aucune solution de remplacement ne sera proposée.

Workshop

Annulation par la/le participant·e :

- Plus de 14 jours : remboursement intégral
- Entre 14 et 7 jours : remboursement de 50 % ou avoir valable
- Moins de 7 jours : aucun remboursement

Annulation par l'organisatrice :

- En cas d'annulation pour cause de force majeure ou nombre insuffisant de participants, les montants versés seront intégralement remboursés ou pourront reporter leur inscription.

Toute annulation doit être communiquée par écrit (mail). En cas d'annulation après paiement, les conditions ci-dessus s'appliquent. En cas de non-paiement dans les délais, la place pourra être réattribuée.

7. Responsabilité et Assurance

Delphine Berthier - Bobine Ateliers souscrit à une assurance responsabilité civile pour l'encadrement des élèves. Toutefois, il appartient aux responsables légaux de vérifier que leur enfant est couvert par une assurance accident.

8. Comportement et Discipline

Tout comportement inadapté d'un élève pouvant perturber le bon déroulement des ateliers pourra entraîner une exclusion temporaire ou définitive, sans remboursement.

9. Protection des Données

Les informations personnelles des élèves et responsables légaux sont traitées de manière confidentielle et ne sont pas communiquées à des tiers sans accord préalable.

10. Droit à l'Image

Dans le cadre des ateliers, des photographies ou vidéos des élèves peuvent être prises à des fins de communication et de promotion des ateliers Bobine Atelier (site internet, réseaux sociaux, supports publicitaires).

Toutefois, les représentants légaux ont la possibilité de refuser en cochant l'option présente sur le formulaire d'inscription.

11. Acceptation des Conditions Générales

L'inscription à Bobine Atelier implique l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales.

ANNEXE AUX CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Camps Couture & Stages Créatifs Enfants

La présente annexe constitue un document complémentaire aux CGV applicables aux ateliers et s'applique exclusivement aux camps et stages créatifs destinés aux enfants.

En cas de contradiction, les dispositions de la présente annexe prévalent pour les camps couture enfants.

1. Champ d'application

Cette annexe concerne l'ensemble des camps couture et stages créatifs enfants, organisés par Delphine Berthier, Bobine Ateliers, destinés à un public mineur dès 6 ans.

Les dispositions de la présente annexe prévalent sur les CGV générales en cas de contradiction.

2. Conditions d'inscription

L'inscription est ouverte aux enfants **dès 6 ans**, sans prérequis en couture.

L'inscription est considérée comme ferme et définitive uniquement après réception du paiement.

Les camps sont organisés sous réserve d'un nombre **minimum de 3 participants**.

En cas de nombre insuffisant d'inscriptions, le camp pourra être annulé par l'organisatrice avec remboursement intégral des montants versés.

3. Modalité de paiement

Le paiement du camp est exigible **au moment de l'inscription**.

L'inscription est considérée comme **définitive uniquement après réception du paiement**.

Le paiement se fait par virement bancaire au moyen d'une facture QR envoyée par mail avant la prestation.

En cas de non-paiement dans les délais indiqués, l'inscription pourra être annulée sans préavis.

4. Tarifs et prestations incluses

Le tarif indiqué pour le camp comprend :

- L'encadrement pédagogique durant toute la durée du camp,
- L'accès aux machines à coudre (sous supervision),
- L'ensemble du matériel et des fournitures nécessaires,
- Les créations réalisées par l'élève, conservées par celui-ci à l'issue du camp.

Aucun supplément ne sera demandé, sauf mention contraire préalable.

5. Horaires et responsabilité

Les élèves sont pris en charge uniquement pendant les horaires officiels du camp.

- Camps du matin : les arrivées se font entre 9h00 et 9h30, les départs à 12h00 précises.
- Camps d'après-midi : les arrivées se font entre 14h et 14h30, les départs à 17h00 précises.

Tout retard devra être signalé à l'avance.

La responsabilité de l'organisatrice ne saurait être engagée en dehors de ces horaires.

6. Sécurité et encadrement

Les activités sont adaptées à l'âge des participants.

L'utilisation des machines à coudre est strictement encadrée.

Les élèves travaillent en petits groupes afin de garantir un accompagnement personnalisé.

Les représentants légaux s'engagent à informer l'organisatrice de toute information utile concernant la santé ou les besoins spécifiques de l'enfant (allergies, troubles particuliers, etc.).

7. Règles de comportement

Les participants sont tenus de respecter :

- Les autres participants,
- Le matériel mis à disposition,
- Les consignes de sécurité données.

Tout comportement mettant en danger l'élève lui-même ou les autres, ou perturbant gravement le bon déroulement du camp, pourra entraîner une exclusion, sans remboursement possible.

8. Annulation et absence

Annulation par les représentants légaux :

- Plus de 14 jours : remboursement intégral
- Entre 14 et 7 jours : remboursement de 50 %
- Moins de 7 jours : aucun remboursement

Toute absence, totale ou partielle, ne donne lieu à aucun remboursement.

Annulation par l'organisatrice :

En cas d'annulation pour cause de force majeure ou nombre insuffisant de participants, les montants versés seront intégralement remboursés.

9. Objets personnels

L'organisatrice décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration d'objets personnels apportés par l'élève.

10. Droit à l'image

Sauf refus explicite formulé par écrit par les représentants légaux, des photographies des créations ou des temps d'atelier pourront être prises et utilisées à des fins de communication (site internet, réseaux sociaux), sans mention du nom de l'élève.

11. Droit applicable et for juridique

La présente annexe est soumise au droit suisse.

Le for juridique est situé dans le canton de Vaud.

12. Acceptation

L'inscription à un camp couture vaut acceptation pleine et entière :

- Des Conditions Générales de Vente,
- De la présente annexe spécifique aux camps enfants.



Règlement Intérieur de Bobine Ateliers

1. Objet

Le présent règlement intérieur définit les règles de fonctionnement et de comportement au sein de Bobine Atelier, destinés aux enfants âgés de 4 à 12 ans. Son objectif est d'assurer le bon déroulement des activités dans un cadre sécurisé et bienveillant.

2. Horaires et Présence

- Les ateliers se déroulent selon le planning établi lors de l'inscription.
- Les responsables légaux s'engagent à respecter les horaires d'arrivée et de départ. Tout retard devra être signalé à l'avance.
- En cas d'absence, les responsables légaux doivent prévenir l'organisation dès que possible. Aucune séance ne pourra être rattrapée ou remboursée.

3. Accueil et Départ

- Les élèves doivent être accompagnés par un représentant légal jusqu'à l'entrée de l'atelier.
- Seules les personnes désignées sur la fiche d'inscription sont autorisées à récupérer l'élève. Toute modification doit être signalée par écrit.
- Aucun élève ne sera autorisé à quitter l'atelier seul, sauf autorisation écrite des responsables légaux.

4. Comportement et Respect des Règles

- Les élèves doivent respecter les animateurs, leurs camarades et le matériel mis à leur disposition.
- Toute attitude inadaptée (violence, insultes, refus de participation) pourra entraîner un avertissement, voire une exclusion temporaire ou définitive en cas de récidive.
- Les responsables légaux seront informés de tout problème de comportement répété.

5. Hygiène et Sécurité

- Les élèves doivent venir avec une tenue adaptée aux activités créatives.
- Tout problème médical ou allergie doit être signalé sur la fiche d'inscription.
- Aucun médicament ne sera administré par l'équipe de Bobine Atelier, sauf en cas d'accord écrit des responsables légaux et sous condition d'un traitement clairement identifié.

6. Matériel et Responsabilité

- Le matériel mis à disposition doit être utilisé avec soin.
- Tout dégât volontaire pourra entraîner une demande de participation aux frais de réparation ou de remplacement.
- L'organisateur décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objets personnels.

7. Droit à l'Image

- Des photos et vidéos des ateliers peuvent être prises pour la communication et la promotion de Bobine Atelier.
- Les responsables légaux peuvent refuser cette utilisation en le signalant expressément par écrit lors de l'inscription.

8. Acceptation du Règlement

L'inscription chez Bobine Atelier implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement intérieur. Les responsables légaux et les élèves sont invités à en prendre connaissance et à le respecter pour assurer le bon déroulement des activités.

Date :

Signature du représentant légal :